

Québec, le 4 février 2020

Monsieur Macky Tall *Macky*
Président et Chef de la direction
CDPQ Infra
Édifice Jacques-Parizeau
1000, place Jean-Paul-Riopelle
Montréal (Québec) H2Z 2B3

Monsieur le Président et Chef de la direction,

Le gouvernement du Québec s'est engagé à investir dans le développement du transport collectif pour l'amélioration de la mobilité des citoyens et la diminution des émissions de GES. La région métropolitaine présente d'ailleurs un important potentiel de développement auquel vous contribuez déjà par la réalisation du Réseau express métropolitain (REM) de même que par les analyses préliminaires que vous menez à la demande du gouvernement pour des prolongements du REM vers Laval et Chambly et pour un nouveau système de transport collectif électrique qui relierait à la fois l'est, le nord-est et le sud-ouest de Montréal au centre-ville.

La périphérie de Montréal fait également partie des secteurs pour lesquels le gouvernement souhaite contribuer au développement ou au redéveloppement, notamment en améliorant l'offre en transport collectif. Plus précisément, il est souhaité d'étudier un mode structurant de transport collectif sur la Rive-Sud, dans l'axe du boulevard Taschereau, possiblement jusqu'à Châteauguay, ainsi que la possibilité d'y ajouter un mode structurant qui emprunteraient un corridor dans la continuité de ligne jaune à Longueuil. L'orientation préconisée vise à créer un réseau structurant facilitant les déplacements est-ouest sur la Rive-Sud en plus d'améliorer l'accès à la métropole.

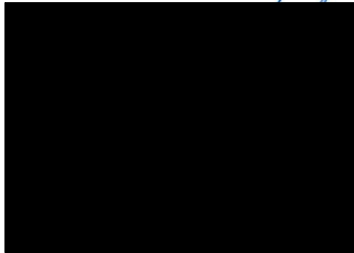
Il est également souhaité d'étudier la faisabilité de modes de transport structurants à Laval et sur la Rive-Nord dans les axes des autoroutes 440 et 640. La solution dans l'axe de l'A-440 permettrait de relier le SRB Pie-IX à la gare Sainte-Dorothée du REM alors que celle dans l'axe de l'A-640 viserait à créer un lien entre la gare Deux-Montagnes du REM et les bus qui emprunteront le futur réseau métropolitain de voies réservées, notamment sur l'A-19. L'orientation préconisée vise à créer un réseau structurant facilitant les déplacements est-ouest au nord de Montréal et de permettre la jonction avec les services qui permettent d'accéder à la métropole.

Le gouvernement du Québec souhaite soumettre ces projets à CDPQ Infra pour analyse et recommandation, et ce, en vertu de l'Entente en matière d'infrastructure publique intervenue en 2015 entre la Caisse de dépôt et placement et le gouvernement du Québec. Advenant une confirmation de l'intérêt de CDPQ Infra pour de tels projets, le gouvernement lui en confierait l'analyse préliminaire à la suite d'une décision du Conseil des ministres, conformément à l'Entente.

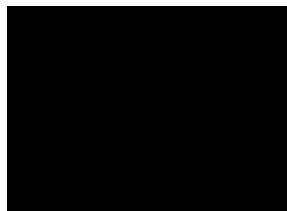
Pour toute question relative à cette demande, vous pouvez contacter M. Frédéric Bouthillette, sous-ministre adjoint aux projets stratégiques de transport collectif et ferroviaire, qui peut être joint au (418) 528-6416, poste 23020, ou par courriel à l'adresse suivante : Frederick.Bouthillette@transport.gouv.qc.ca.

En terminant, nous sommes persuadés que la poursuite du partenariat entre la Caisse et le gouvernement du Québec pourra favoriser la réalisation de nouvelles infrastructures publiques et contribuer ainsi au développement économique et durable du Québec.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président et Chef de la direction, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Éric Girard
Ministre des Finances



François Bonnardel,
Ministre des Transports